

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020

COMPTE-RENDU

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 18 septembre 2020, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal Xavier PIDOUX DE LA MADUERE sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge, pour leur séance le 24 septembre 2020 sous la présidence de Madame Bensarsa Reda, Maire (*séance ouverte à 20 h 37*).

Présents : Mme ABBACI, Mme AVELLANO, Mme BEGHE, M. BENETEAU, Mme BENSARSA REDA, M. COSTES, M. DI TOMMASO, Mme DIAWARA, M. DOUTEAU, Mme ERFAN, Mme FALGUIERES, Mme GAUTHIER, M. GOMEZ, Mme GUIBLIN, Mme HURIEZ (a quitté la séance à 21h avant le vote de la première délibération et a donné pouvoir à M. NASSE), Mme KECHELAL, M. LORIC, M. NASSE, M. PERRIMOND, M. PLAS, M. REDA, Mme RIVET, Mme ROBIN, Mme ROGUE, Mme ROQUES, Mme SERMAGE, M. SOLIGO, M. SOUKOUNA, M. VILLEMEUR.

Absents représentés : Mme COSTA représentée par Mme ABBACI, M. GODRON représenté par Mme ERFAN, M. MONTEIRO représenté par M. REDA M. SAINT-PIERRE représenté par M. BENETEAU.

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	28
Votants	33

- Secrétaire de séance : - Bakary SOUKOUNA -

Points divers

Madame Le Maire, après avoir procédé à l'appel des présents,

- propose l'ajout d'une délibération au sixième rang de l'ordre du jour : Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de l'association dénommée Régie des Quartiers « Les Portes de l'Essonne ».
- propose l'ajout d'une motion pour le maintien d'une offre de soins de qualité à l'hôpital de Juvisy .

Le Conseil Municipal approuve, à l'UNANIMITE, la modification de l'ordre du jour.

- a) Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 juillet 2020 est approuvé à l'UNANIMITE.
- b) Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 juillet 2020 est approuvé à l'UNANIMITE.
- c) Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame le Maire (du 3 juin au 2 septembre 2020).

Date	Objet	Montant	Date d'enregistrement Sous-préfecture de Palaiseau	Service	Signataire
03/06/2020	Protocole d'accord pour la mise à disposition d'un avocat du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de la Région Île-de-France	Taux horaire : 108 €TTC	03/06/2020	DRHJMAP	Le Maire

03/06/2020	Condition d'abonnement du marché forain suite au Coronavirus	-	01/07/2020	DPVDU	Le Maire
03/06/2020	Contrat d'assurance « Multirisque habitation » pour la Maison de l'Amitié à Tillabéri (Niger) - Avenant de renouvellement n°02/2020	703,42 €TTC	08/06/2020	DRHJMAP	Le Maire
09/06/2020	Vérification annuelle des extincteurs jusqu'au 31/12/2020. Contrat signé avec la Société SICLI	4 968 €TTC	01/07/2020	DPVDU	Le Maire
09/06/2020	Convention bilatérale simplifiée de formation professionnelle continue	732 €TTC	12/06/2020	DRHJMAP	Le Maire
12/06/2020	Convention de formation professionnelle - Habilitation électrique	732 €TTC	16/06/2020	DRHJMAP	Le Maire
19/06/2020	Conventions d'occupation précaire d'un logement communal sis 5 rue Petit à Juvisy-sur-Orge	Loyers : - 485 €/mois - 493 €/mois	22/06/2020	DRHJMAP	Le Maire
19/06/2020	Convention d'occupation précaire d'un logement communal sis 6 rue Piver (Espace Tocqueville) à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 100 €/mois Charges : 135 €/mois	22/06/2020	DRHJMAP	Le Maire
22/06/2020	Vérification annuelle des trappes de désenfumage pour l'année 2020. Contrat signé avec la Société SAVPRO	1 867,82 €TTC	01/07/2020	DVPDU	Le Maire
22/06/2020	Marché n° 20 10 009 : Location et entretien-maintenance d'autocars sans chauffeur pour la Ville	Montant maximum annuel : 100 000 €HT	25/06/2020	Marchés publics	Le Maire
22/06/2020	Marché n° 20 10 021 : Achat d'un car de 56 places pour la Ville	200 000 €HT	25/06/2020	Marchés publics	Le Maire
22/06/2020	Marché n° 20 10 001 : Travaux de ravalement de façade au 68 rue Argeliès à Juvisy-sur-Orge	48 475 €HT	25/06/2020	Marchés publics	Le Maire
22/06/2020	Avenant n°1 à l'accord-cadre 16 10 016 - achat de denrées alimentaires Lot J : boissons	-	25/06/2020	Marchés publics	Le Maire
22/06/2020	Avenant n°1 à l'accord-cadre 16 10 016 - achat de denrées alimentaires Lot F : surgelés - viande et volaille	-	25/06/2020	Marchés publics	Le Maire
24/06/2020	Contrat passé entre PEP découvertes et la commune de Juvisy pour assurer l'organisation des séjours d'été 2020 des enfants et pré-adolescents.	Séjour 6-11 ans : 973 €/participant Séjour 12-14 ans : 1083 €/participant	25/06/2020	Education-Jeunesse	Le Maire
06/07/2020	Proposition pour une étude paysagère sur le secteur Pasteur. Devis proposé par le cabinet ESPACE VILLE	Tranche ferme : 6 902,40 €TTC Tranche conditionnelle : 6 438 €TTC	10/08/2020	DPVDU	Le Maire
09/07/2020	Marché n° 20 10 012-013 : Location longue durée de véhicules neufs de tourisme et utilitaires pour les services de la ville de Juvisy-sur-Orge.	Commandes sans minimum ni maximum	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire
09/07/2020	Marché n° 20 10 015 : Travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation des bâtiments communaux - Lot 2 : Peinture - ravalement - revêtements de sols souples	Montant maximum annuel : 210 000 €HT	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire
09/07/2020	Marché n° 20 10 017 : Travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation des bâtiments communaux - Lot 4 : Plomberie - sanitaires - production d'eau chaude - ventilation et climatisation	Montant maximum annuel : 210 000 €HT	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire
09/07/2020	Marché n° 20 10 014 : Travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation des bâtiments communaux - Lot 1 : Démolition - gros œuvre - maçonnerie - platerie - isolation	Montant maximum annuel : 420 000 €HT	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire

09/07/2020	Marché n° 20 10 016 : Travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation des bâtiments communaux - Lot 3 : Entretien en couverture - zinguerie - évacuation eau pluviale - fenêtres de toit	Montant maximum annuel : 420 000 €HT	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire
09/07/2020	Marché n° 20 10 019 : Travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation des bâtiments communaux - Lot 6 : Stores - rideaux	Montant maximum annuel : 210 000 €HT	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire
09/07/2020	Marché n° 20 10 018 : Travaux d'entretien, d'amélioration et de réparation des bâtiments communaux - Lot 5 : Electricité - courant faible - courant fort	Montant maximum annuel : 210 000 €HT	23/07/2020	Marchés publics	Le Maire
17/07/2020	Convention de partenariat entre l'Association ALTERNAT et la Ville de Juvisy-sur-Orge pour l'organisation de balades au Fil de l'Eau durant l'été 2020	10 € / participant	29/07/2020	Aînés	Le Maire
20/07/2020	Convention de location de locaux sis 26 avenue Gounod à Juvisy-sur-Orge (Maison Gounod), en faveur de l'Ecole Privée de Formation Musicale	Loyer : 742 €/mois Charges : 150 €/mois	22/07/2020	DRHJMAP	Le Maire
21/07/2020	Contrat de service pour la mise en Saas des logiciels «Mélodie», « Adagio », « Soprano », « Maestro Opus», « Requiem » et «Concerto Opus» avec la société Arpège.	Période 2020-2022 : 50 636,92 €HT Période 2022-2024 : 51 649,66 €HT	23/07/2020	Population	Le Maire
21/07/2020	Convention de formation professionnelle - Habilitation électrique	594 €TTC	24/07/2020	DRHJMAP	Le Maire
21/07/2020	Convention de formation professionnelle - Journée Pédagogique de la Petite Enfance	1 500 €	24/07/2020	DRHJMAP	Le Maire
21/07/2020	Conventions de formation professionnelle - CACES	- 846 €TTC - 1 170 €TTC	24/07/2020	DRHJMAP	Le Maire
22/07/2020	Convention de formation professionnelle continue	150 €	17/08/2020	DRHJMAP	Le Maire
24/07/2020	Conventions de formation professionnelle - CACES	1 164 €TTC	17/08/2020	DRHJMAP	Le Maire
24/07/2020	Préemption d'un droit au bail au 1 Avenue Estienne d'Orves	Droit au bail : 40 000 € Bail commercial : 7 098,60 €/an	29/07/2020	Aménagement urbain	Le Maire
30/07/2020	Marché n° 20 10 002 : Fournitures de denrées alimentaires pour les services de restauration scolaire et périscolaire - Lot 1 : Fruits et légumes de 1 ^{ère} , 4 ^{ème} et 5 ^{ème} gamme	-	17/08/2020	Marchés publics	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
30/07/2020	Marché n° 20 10 004 : Fournitures de denrées alimentaires pour les services de restauration scolaire et périscolaire - Lot 3 : Surgelés (viandes, poissons, légumes, préparations élaborées...)	-	17/08/2020	Marchés publics	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
30/07/2020	Marché n° 20 10 006 : Fournitures de denrées alimentaires pour les services de restauration scolaire et périscolaire - Lot 5 : Volaille fraîche	-	17/08/2020	Marchés publics	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
30/07/2020	Marché n° 20 10 007 : Fournitures de denrées alimentaires pour les services de restauration scolaire et périscolaire - Lot 6 : Épicerie et boissons	-	17/08/2020	Marchés publics	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
31/07/2020	Décision de préemption d'un fonds de commerce au 10 Grande Rue	Fonds de commerce : 16 664 €	03/08/2020	Aménagement urbain	Le Maire

05/08/2020	Mission de contrôle technique constructif relative au projet de construction d'un groupe scolaire situé au 25 rue Vercingétorix à Juvisy-Sur-Orge. Signature du contrat avec la société APAVE PARISIENNE	21 990 €TTC	11/08/2020	DPVDU	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
05/08/2020	Mission de diagnostic amiante avant démolition du centre de loisir dans la perspective d'un projet de construction d'un groupe scolaire situé au 25 rue Vercingétorix à Juvisy-Sur-Orge. Signature du contrat avec la société APAVE PARISIENNE	1 500 €TTC	11/08/2020	DPVDU	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
07/08/2020	Marché n° 20 10 020 : Travaux d'entretien et de plantation des espaces verts	Montant maximum annuel (bons de commande) : 100 000 €HT Montant forfaitaire annuel : 150 498,46 €HT	17/08/2020	Marchés publics	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
07/08/2020	Marché n° 20 10 022 : Transport de personnes et location de cars	Base forfaitaire : 7 800 €HT/an Montant maximum annuel : 45 000 €HT (bons de commande)	17/08/2020	Marchés publics	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
07/08/2020	Convention de formation professionnelle pour une initiation à la communication gestuelle associée à la parole (langues des signes adaptée aux bébés) auprès des professionnels du multi-accueil Colombine	300 €	18/08/2020	Petite Enfance	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
18/08/2020	Vérification annuelle des hydrants de la commune de Juvisy-sur-Orge selon la norme NF S626200 de juin 2019. Devis proposé par la société CDA	7 377,60 €TTC	24/08/2020	DPVDU	Le 5 ^{ème} Adjoint au Maire
24/08/2020	Conventions de location d'emplacements pour le stationnement de véhicules - Immeuble sis 5 rue Frédéric Merlet à Juvisy-sur-Orge	Loyer : 50 €/an	31/08/2020	DRHJMAP	Le Maire
27/08/2020	Convention pour la mise à disposition de salles et locaux municipaux	-	03/09/2020	Vie locale	Le Maire
28/08/2020	Protocole d'intervention en vue de la réalisation d'examens de laboratoire pour la Mairie de Juvisy-sur-Orge	-	31/08/2020	DRHJMAP	Le Maire
02/09/2020	Convention pour la mise à disposition des équipements sportifs de la Ville de Juvisy-sur-Orge	-	03/09/2020	Vie locale	Le Maire

Cabinet du Maire

1) Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (30 POUR, 3 CONTRE : L.GAUTHIER, S.KECHELAL, A.PLAS),

ADOpte le Règlement Intérieur du Conseil Municipal annexé à la présente délibération.

2) Modification n°4 du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DECIDE,

D'approuver les créations suivantes :

- 1 poste permanent du cadre d'emploi des attachés à temps complet – recrutement d'un emploi de Directeur Général Adjoint des Services
Grades : attaché principal
Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des attachés territoriaux de la fonction publique territoriale, mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des attachés territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A. La nature des fonctions, la spécificité du poste nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (diplôme de niveau 6) et / ou d'expérience professionnelle d'au moins deux ans.
- 1 poste permanent du cadre d'emploi des attachés ou des rédacteurs à temps complet – recrutement d'un emploi de Chargé de mission Centre-Ville Vivant
Grades : attaché principal, attaché principal, rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} classe, rédacteur principal de 1^{ère} classe
Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des attachés ou des rédacteurs territoriaux de la fonction publique territoriale, mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des attachés ou des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A ou B. La nature des fonctions, la spécificité du poste nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (diplôme de niveau 4) et / ou d'expérience professionnelle d'au moins deux ans.
- 1 poste permanent du cadre d'emploi des rédacteurs à temps complet – recrutement d'un emploi de Directeur des Ressources Humaines Adjoint
Grades : Rédacteur, Rédacteur Principal de 2^{ème} classe, Rédacteur Principal de 1^{ère} classe
Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux de la fonction publique territoriale, mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B. La nature des fonctions, la spécificité du poste nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (diplôme de niveau 4) et / ou d'expérience professionnelle d'au moins deux ans.
- 1 poste permanent du cadre d'emploi des ingénieurs à temps complet – recrutement d'un emploi de responsable de l'informatique et des systèmes d'information
Grades : ingénieur, ingénieur principal, ingénieur hors classe
Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux de la fonction publique territoriale, mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie A. La nature des fonctions, la spécificité du poste nécessitent un

profil adapté en termes de diplôme (diplôme de niveau 7) et / ou d'expérience professionnelle d'au moins deux ans.

- 1 poste permanent du cadre d'emploi des techniciens à temps complet - recrutement d'un emploi de technicien informatique
Grades : technicien, technicien principal de 2^{ème} classe, technicien principal de 1^{ère} classe
Ce poste sera pourvu prioritairement par voie statutaire par un agent titulaire du cadre d'emploi des techniciens territoriaux de la fonction publique territoriale, mais il pourra être pourvu sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. En effet, il pourra être fait appel, dans ce cadre, à un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée de 1 an renouvelable expressément une fois dans la limite d'une durée totale de 2 ans sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La rémunération sera annexée sur la grille indiciaire des techniciens territoriaux et le régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie B. La nature des fonctions, la spécificité du poste nécessitent un profil adapté en termes de diplôme (diplôme de niveau 4) et / ou d'expérience professionnelle d'au moins deux ans.

D'approuver les suppressions suivantes :

- 3 postes permanents d'adjoint administratif territorial à temps complet
- 1 poste permanent de technicien territorial à temps complet
- 2 postes permanents d'agent de maîtrise territorial à temps complet
- 2 postes permanents d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 12 postes permanents d'adjoint technique territorial à temps complet
- 1 poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (28 h)
- 1 poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (24.5 h)
- 1 poste permanent d'adjoint technique territorial à temps non complet (21 h)
- 6 postes permanents d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes permanents d'éducateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe à temps complet
- 2 postes permanents d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à temps complet

D'arrêter le nombre de postes figurant désormais au tableau des effectifs :

	Postes ouverts	Postes pourvus	Equivalents temps plein
Effectifs permanents	347	295	279.31

DIT que les crédits correspondants sont prévus au budget de la Commune : Chapitre 012.

DIT que cette délibération prend effet dès réception en sous-préfecture et affichage en mairie.

Service Education-Jeunesse

- 3) Rapport annuel 2019 du délégataire en charge de l'animation Enfance
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE,

DONNE ACTE au rapport du délégataire.

Pôle Urbanisme et Foncier

- 4) Acquisition du site du parking de l'hôpital de Juvisy-sur-Orge (14 rue Flammarion - parcelle AL 67) par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) - renonciation de la Ville sur son droit de 12 places de stationnement
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (26 POUR, 7 ABSTENTIONS : B.AVELLANO, J-M.COSTES, L.GAUTHIER, S.KECHELAL, A.PLAS, C.ROGUE, A.VILLEMEUR),

RENONCE à son droit de 12 places de stationnement, levant ainsi la charge établie au terme de l'acte du 21 décembre 1982.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document qui serait rendu nécessaire.

5) Composition de la Commission Communale des Impôts Directs : proposition d'une liste de commissaires titulaires et suppléants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (30 POUR, 3 ABSTENTIONS : L.GAUTHIER, S.KECHELAL, A.PLAS),

DECIDE de présenter la liste, telle que jointe à la présente délibération, pour être désignés en qualité de commissaires titulaires et de commissaires suppléants au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

DIT que la délibération sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Direction Générale des Services

6) Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein de l'association dénommée Régie des Quartiers « Les Portes de l'Essonne »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITE (26 POUR, 7 ABSTENTIONS : B.AVELLANO, J-M.COSTES, L.GAUTHIER, S.KECHELAL, A.PLAS, C.ROGUE, A.VILLEMEUR),

DESIGNE Madame Virginie FALGUIERES comme membre de droit avec voix délibérative dans le collège des représentants « institutionnels » au sein de l'association dénommée Régie des Quartiers « Les Portes de l'Essonne».

Cabinet du Maire

7) Motion pour le maintien d'une offre de soins de qualité à l'hôpital de Juvisy

Le Conseil Municipal, dans le droit fil des actions qu'il a menées depuis des années pour maintenir et développer l'hôpital de Juvisy, à l'UNANIMITE,

EXPRIME son refus de voir se poursuivre le démantèlement de l'hôpital de Juvisy.

DENONCE l'inadéquation de l'offre de santé publique hospitalière avec les besoins de la population de notre bassin de vie.

PORTE à la connaissance de Monsieur le Préfet de l'Essonne cette situation.

DEMANDE à l'Agence Régionale de Santé de tirer les conséquences logiques de la crise du Covid et d'organiser le maintien des hôpitaux publics de Juvisy, Longjumeau et Orsay.

SAISIT le Président de l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Bièvre, de la nécessité de travailler aux côtés de la Ville de Juvisy au maintien d'une offre de soins complète par l'hôpital de Juvisy en lien avec la médecine de ville et d'autres activités médico-sociales.



La séance est levée à 22h25.



Le Maire

Lamia BENSARSA REDA

